PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULOUSE METROPOLE

COMMUNE DE L'UNION

Modification 4

approuvée par délibération du 22/06/2023

0 - DOCUMENTS RELATIFS A LA PROCEDURE
- Arrêtés, délibérations, …
1 - RAPPORT DE PRESENTATION
1.1 - Notice explicative
1.2 - Notice des incidences sur l'environnement
2 - PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)
2 - PADD
3 - ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
3.1 – OA / ZAC Balma-Gramont
3.2 – OA / Violette Sud
4 – PIECES REGLEMENTAIRES
4.1 - Règlement écrit
4.2 - Document Graphique du Règlement (DGR) : plan au 1/5000e
4.3 - Liste des Emplacements Réservés
4.4 - Liste des servitudes pour voies et ouvrages publics
5 - ANNEXES
5a_Servitudes d'utilité publique
5b_ Annexes sanitaires
5b4 – Notice des Déchets
5c-Voies bruyantes
5d-Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme ont été maintenues
5e-Consultation du schéma directeur
5f-Règlement communal de publicité
5g- Prise en compte du Droit de Préemption Urbain (DPU)
5h-Liste des ZAC
5i-Prise en compte du risque inondation PPRi
5j-Prise en compte des risques sanitaires (plomb, termites et amiante)
5k-Prise en compte du risque sécheresse (règlement)
5l-Périmètre d'application d'une Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)
5m-Périmètre de sursis à statuer au regard de l'article L.111-10 du Code de l'Urbanisme
5n--Périmètres fixés par convention de projet urbain partenarial (PUP)

A l'intérieur de ces parties du sommaire, seuls sont listés en rouge les documents mis à jour et/ou créés dans le cadre de cette procédure.

L'UNION

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr